



Deutsche Kirchgasse 5
PO Box 39
CH-3280 Murten/Morat
phone +41(0)26 670 61 00
fax +41(0)26 670 61 01
www.sms-online.org
sms.un@music.ch

Rapport d'activités 2004

Schweizer Musik Syndikat - Syndicat Musical Suisse - Sindacato Musicale Svizzero

Die nationale Vereinigung der Jazz- und improvisierenden Musiker und Musikerinnen
Association nationale des musiciennes et musiciens de jazz et musique improvisée
Swiss Jazz Association

Membres et assemblée des membres

A la fin de l'exercice 2004, le SMS comptait 359 membres actifs, dont 287 personnes en Suisse alémanique, 50 en Romandie, 19 au Tessin et 3 dans la partie réto-romanche. 20 nouveaux membres ont demandé leur adhésion en 2004. 26 membres ont quitté le SMS et 51 membres ont dû en être exclus pour raison de non-paiement de leur cotisation. Le nombre de membres passifs se montait à 43, celui des personnes juridiques à 9.

L'assemblée annuelle 2004 a eu lieu le samedi 27 mars au nouvel espace culturel „Kultur im Beaulieu“ de Morat, en présence de 25 membres et trois invités. 58 membres s'étaient fait excuser. En plus de l'ordre du jour requis par les statuts, un nouveau membre a été élu au comité et le regroupement des producteurs suisses de jazz (Association Suisse des Producteurs Jazz ASPJ) a fait l'objet d'un bref exposé. Le traditionnel souper et la 5^e Nuit de l'improvisation avec 16 musiciennes et musiciens ont mis fin à cette journée.

Subventions et soutiens financiers

Le Département fédéral de l'intérieur et l'Office fédéral de la culture ont octroyé au Syndicat Musical Suisse une subvention de sFr. 70'000.- pour l'année 2004 (2003 – sFr. 70'000.-). Ce montant est destiné à soutenir les organisations culturelles dans la planification et réalisation de leurs activités régulières durant une année.

Un montant de sFr. 8'517.-- a été distribué au SMS sur le fond SWISSPERFORM des droits d'utilisations de supports non-commerciaux (2003 – sFr. 14'969.65) de la part de la SIG Société suisse des interprètes. Ce montant représente un manque à gagner non prévu au budget de 56% sur le subside attendu.

Secrétariat central et direction

La réorganisation mise en route par le comité pour séparer Unit Records du SMS a été poursuivie. La direction du SMS a eu la difficile tâche d'une part de veiller à la réalisation des objectifs définis dans le plan d'activités Unit 2004 et d'autre part à préparer la séparation de fait du label. René Aeberhard, secrétaire central, a annoncé après les vacances d'été son intention de quitter le SMS après en avoir informé le comité. Des démarches pour l'engagement d'un nouveau secrétaire central et par la suite pour le déménagement des bureaux de Morat à Bienne ont suivi. Comme en 2003, le taux d'occupation de René Aeberhard en 2004 a été de 75%, celui de Violaine DuPasquier, assistante au label, de 30%. Malheureusement, l'assistante au label a dû être congédiée au 31.12.04 à la suite de la séparation du label du SMS.

Activités de l'association

• Présidence et comité

Urs Rölli a été réélu à la présidence à l'unanimité. Matthias Spillmann a été élu au comité. Ont été réélus au comité: Béatrice Graf (Genève), Hämi Hämmerli (Rüschlikon), Romano Nardelli (Lugano), Steff Rohrbach (Bâle) et Peter Schmidlin (Montreux).

Le comité s'est réuni à 6 reprises durant l'exercice. En plus des affaires statutaires, le comité s'est chargé des tâches suivantes:

- Mise en place de la réorganisation interne et d'une nouvelle répartition des charges. Le secrétaire central a été épaulé par un spécialiste (Daniel Leu, Leu & Partner) dans le cadre d'une formation continue.
- Planification actuelle et répartition des tâches 2004/05
- Préparatifs pour la publication sur Internet de l'enquête sur la radio www.jazzamradio.ch
- Démarches visant à séparer effectivement Unit Records du SMS
- Mesures de propagande pour nouveaux membres et objectifs
- Remaniement du site Internet www.sms-online.org
- Thèmes politiques: Charte SSR et Association Idée Suisse – nous voulons entendre des faits; loi sur l'encouragement de la promotion culturelle; révision de la loi Pro Helvetia; révision loi sur le droit d'auteur LDA; soutien Casa Pantrova; Swiss Jazz Club au Midem de Cannes; nouvelle promotion prioritaire du jazz de Pro Helvetia
- Recherche d'un nouveau secrétaire central et engagement, ainsi que changement de domicile

Services

• Publications

• Organe du SMS

Durant l'exercice, cinq (5) Newsletters SMS en français et en allemand ont été envoyées aux membres. Elles ont également été mises en ligne sur le site du SMS.

• Sites Internet

Le nouveau site Internet remanié a été lancé à fin septembre sur <http://www.sms-online.org>. Le site de Unit Records <http://www.unitrecords.com> a fait l'objet d'actualisations régulières.

• Publication www.jazzamradio.ch

L'enquête sur la diffusion du jazz à la radio, réalisée par Fredi Lüscher sur mandat du SMS et de la Haute école de musique de Lucerne, Faculté II, a été rendue publique et mise en ligne sur le site spécialement créé à cette intention. Des copies imprimées sont à disposition sur demande.

• Label de supports sonores Unit Records

À la suite de la demande soumise par Unit Records en juin auprès de Pro Helvetia pour la prime de label, un montant de sFr. 30'000.- a été accordé en septembre 2004 (15'000.- pour 2004 / 15'000.- pour 2005).

10 CD ont été produits par le label durant l'exercice:

Jazz & Groove: UTR4144 CD / Harald Haerter / Cat Scan; UTR4145 CD / Colin Vallon Trio / Les Ombres; UTR4152 CD / Marxis / The Mason's Ballad; UTR4156 Christoph Grab Quartet / Personal; UTR4157 / Andy Scherrer / Serenity - Tribute to Joe Henderson

New Music & Electronica: UTR4151 CD / Lucien Dubuis & Christophe Studer; UTR4154 / Luigi Archetti / Transient Places

World & Beyond: UTR4148 CD / Martin Dahanukar / Apocalypse Now; UTR4155 / Reto Weber Squeezeband / Squeeze me

Dans le domaine de l'expérimentel, en collaboration avec stv/asm: UTR4149 / Daniel Studer / Ianus; UTR4146 / Ernst Thoma / Time Layer; UTR4158 / Swiss Improvisers Orchestra, E.T.A Hoffman / Das fremde Kind - L'enfant d'ailleurs

Le chiffre d'affaires réalisé par le label, surtout grâce aux nouveautés, s'est monté à sFr. 15'498.35, dont sFr. 11'547.00 peuvent être versés aux producteurs.

Durant le deuxième semestre, les efforts ont particulièrement porté sur la recherche de personnes intéressées à reprendre le label à partir de 2005. Trois modèles de gestion ont fait suite à la demande d'offres lancée aux producteurs. Une assemblée extraordinaire convoquée pour le 16 janvier 2005 à Olten devrait opter pour un des modèles soumis.

- **Sécurité sociale**

- **Prévoyance professionnelle**

8 membres sont assurés au fond de prévoyance du SMS pour indépendants. Ce 2e pilier (comprenant une garantie en cas de risque) est rattaché à l'institution de prévoyance de la Haute Ecole Suisse de Musique (Fondation commune de prévoyance ASEM/SSPM (Association suisse des écoles de musique / Société suisse de pédagogie musicale).

- **Assistance sociale et soutien en situation de crise**

42 demandes de soutien ont été adressées à la Fondation d'assistance aux créateurs culturels Suisseculture Sociale (arts plastiques: 13; film: 1; littérature: 8; musique: 8 – dont 3 membres SMS; danse: 2; théâtre: 3; divers: 5). 25 demandes ont été acceptées, les montants accordés atteignent la somme de CHF 90'689.75. Le secrétaire central du SMS fait partie du comité et de la commission d'examen des demandes.

- **Conseils juridiques et sociaux**

Le SMS a reçu 25 demandes de membres souhaitant des éclaircissements sur leur situation juridique ou sociale en tant qu'indépendant. 2/3 des demandes ont été traitées directement par le secrétaire central, les autres ont été transmises à des juristes ou d'autres organisations.

Représentations et délégations

Le secrétaire central a représenté le SMS à plus de 40 manifestations diverses, dont la plupart concernaient des discussions en matière de politique culturelle à propos de la nouvelle loi d'encouragement à la culture et de la révision de la loi Pro Helvetia. Les autres points forts étant constitués par tout ce qui touche à la sécurité sociale des créateurs culturels ainsi que par des mandats spécifiques.

Le SMS a des représentants permanents auprès des organismes suivants:

- PRÉSENCE ACTION CULTURELLE (PAcK), Groupe indépendant des organisations culturelles suisses – René Aeberhard
- SUISSECULTURE - René Aeberhard en tant que délégué
- SUISSECULTURE SOCIALE - René Aeberhard au comité et au comité d'attribution
- SUISSECULTURE CONTACT - René Aeberhard en tant que délégué
- SWISSPERFORM Société de gestion des droits voisins - René Aeberhard à la Commission d'experts „Interprètes phono” et en tant que délégué aux assemblées
- Société suisse des artistes interprètes SIS - René Aeberhard au Conseil de fondation et au comité d'attribution
- SUISA, diverses commissions et Conseil de fondation (voir ci-après)
- Association „SUISSE DIAGONALES JAZZ” - René Aeberhard au comité et finances
- SSR Charte de la musique suisse - Urs Röllin

- **Office fédéral de la culture (OFC)**

Lors d'une réunion plénière en juin 2004, l'OFC a annoncé aux organisations culturelles (KUOR) des réductions substantielles de leurs subventions. Dans le cas du SMS, il s'agit d'une réduction qui atteindra 24% jusqu'en 2007. La prise de position adressée par le secrétaire central à l'OFC fait ressortir que ces réductions obligent à une diminution massive des prestations et met en danger l'existence du SMS.

Dans une prise de position commune adressée en août au Conseil fédéral, les organisations culturelles sous la direction du PAcK ont également protesté de façon véhémement contre le démantèlement des subventions.

Le SMS a soumis en temps utile (fin octobre) sa demande de subvention pour l'année 2005 et peut certainement compter sur le subside de sFr. 70'000.-.

- **Organisation faitières et institutions culturelles**

- **SUISSECULTURE**

SUISSECULTURE (collectif d'interprètes et auteurs) défend les intérêts des créateurs culturels en tant qu'organisation faitière auprès des instances politiques, entre autres pour la révision de la loi sur le droit d'auteur, de la loi radio & TV (RLTV) et de la loi sur la loterie, ainsi que pour l'article de la constitution sur la politique en matière de média et sur la mise en œuvre de la loi sur l'encouragement de la culture et de la loi Pro Helvetia.

Le SMS a participé à l'assemblée annuelle et donné son point de vue sur les projets de loi.

- **SUISSECULTURE SOCIALE - SUISSECULTURE CONTACT**

Une fusion entre SUISSECULTURE SOCIALE et SUISSECULTURE CONTACT est envisagée à moyen terme afin de former une seule association de prévoyance et d'assistance sociale au service des créateurs de Suisse. Le secrétaire central a participé à 4 réunions de discussion sur cette fusion en tant que membre du comité de SUISSECULTURE SOCIALE.

- **Présence Action Culturelle - PAcK**

Le collectif des organisations culturelles PAcK, composé des secrétaires centraux des diverses associations, a renforcé sa position au niveau des discussions de politique culturelle en intervenant à plusieurs reprises auprès de l'OFC, de Pro Helvetia et du Conseil fédéral ainsi qu'auprès de certains parlementaires.

Plusieurs documents et prises de position ont été adoptés en collaboration avec SUISSECULTURE et un catalogue d'exigences a été établi. Le secrétaire central a pris part à 4 réunions.

- **Sociétés pour les droits d'auteurs, de gestion des droits, fondations culturelles**

- **SWISSPERFORM**

Le secrétaire central a participé à l'assemblée ordinaire des délégués de SWISSPERFORM.

En qualité de membre de la Commission d'experts „Interprètes phono“ de SWISSPERFORM, le secrétaire central a participé à 6 séances. Les travaux en rapport avec une nouvelle réglementation pour une répartition basée sur l'utilisation ont été définitivement terminés au milieu de l'année.

- **SUISA et Fondation SUISA pour la musique**

Les deux membres du comité SMS Romano Nardelli et Peter Schmidlin ont représenté le SMS au Conseil de fondation de la Fondation SUISA pour la musique.

- **Société suisse des artistes interprètes - SIS**

Le Conseil de fondation de la SIS s'est réuni à deux reprises. Le secrétaire central a examiné 42 demandes dans sa qualité de délégué pour le jazz. Des garanties de déficit pour un montant global de sFr. 82'750.-- ont été octroyées à 35 demandes émanant de musiciens et musiciennes de jazz pour des tournées ou sous forme de bourses.

- **Projets culturels d'envergure nationale**

- **Association Suisse Diagonales Jazz (SDJ)**

Le secrétaire central s'est fortement engagé dans la planification du festival d'échanges Diagonales05, en tant que membre du comité et responsable des finances. Diagonales 05 aura lieu en janvier 2005 pour la deuxième fois. Voir également <http://www.diagonales.ch>

- **Association „Fête des Arts“**

Pour des raisons de priorités, le secrétaire central a démissionné du comité, mais continuera de faire partie de l'association.

Morat, le 20 avril 2004 – René Aeberhard